

Membres en exercice	11
Présents	6
Représentés	2
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL
Haute-Vienne
 Séance du Conseil Municipal
 du 14 avril 2025
 Délibération n° 30/2025
 portant sur la proposition d'une mutuelle
 communale.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 14 avril 2025 à 10 heures selon convocation en date du 7 avril 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Dominique BERTRAND ; Rachel HAAG ; Pierre HACHIN ; Edith LEGER ; Marie LINET ; Jérôme SUET

Absents excusés : Renée PIRONNET (pouvoir donné à Dominique BERTRAND) ; Carole RELAND ; Sylvain CASSORE (pouvoir donné à Jérôme SUET) ; Léa BLANC

Monsieur le Maire souhaite donner la possibilité aux habitants de la Commune le choix d'opter pour la mutuelle dont ils souhaitent adhérer. Il présente une complémentaire santé et prévoyance proposée par MUTUALIA AGENCE SANTE, mutuelle sans coût financier pour la Commune.

Après étude, MUTUALIA ALLIANCE SANTE propose le montant des cotisations selon la grille suivante :

	VIVA 1	VIVA 2	VIVA 3	VIVA 4
Enfant	20.50 €	29.07 €	35.22 €	37.58 €
18-39 ans	29.10 €	51.82 €	63.61 €	76.97 €
40-49 ans	39.45 €	63.37 €	77.68 €	93.84 €
50-59 ans	49.42 €	73.64 €	90.10 €	108.39 €
60-69 ans	59.30 €	91.30 €	111.67 €	134.38 €
70-79 ans	71.14 €	107.72 €	130.63 €	158.54 €
80 ans et plus	85.36 €	123.88 €	154.16 €	182.36 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Vu la proposition de MUTUALIA ALLIANCE SANTE pour un accès aux soins facilités pour les habitants, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le choix de la mutuelle MUTUALIA ALLIANCE SANTE comme autre organisme de mutuelle communale
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

Fait à MARVAL, le 17 avril 2025

Marie LINET,
Secrétaire de séance



Le Maire,
Pierre HACHIN

